

Manuscrit 39
Lettre de Nicéphore Niépce à Alexandre du Bard de Curley
12 février 1833

. Au Gras, le 12 février 1833.

. Mon cher Cousin,

. Je m'empresse de vous expédier par le Bureau des diligences, pour le/ compte de la demoiselle Cavin¹, votre domestique, un groupe de f. 160,/ montant des intérêts annuels du capital que je lui dois, et que/ vous recevrez franc de port./

. J'aurais bien désiré pouvoir, comme l'an passé², joindre à cet/ envoi un léger à compte pour vous, cher Cousin, dans une occasion/ surtout, qui (.je ne le sens que trop vivement.) a pu de ma part et/ à mon grand regret, augmenter votre état de gêne³ en vous imposant/ de plus fortes dépenses. mais la réalisation de ce désir m'est interdite pour/ le moment ; car, par suite de la vente de la majeure partie de mes/ propriétés et des charges dont je suis grêvé, il ne m'est guère possible/ de faire des économies sur mes revenus. c'est donc pour en finir, cher/ Cousin, que je réclame encore quelques délais de votre indulgente amitié./ grâce à Dieu, l'époque de notre entière libération approche de plus en/ plus.//

je n'ai pas voulu, toute réflexion faite, la différer jusqu'à la mise en/ activité des moyens d'exploitation de ma découverte⁴, bien que j'aie lieu d'espérer/ que ses résultats probables⁵ pourront, dans la circonstance, nous offrir d'utiles/ ressources, et peut-être même quelque compensation pour l'avenir. je me/ suis donc décidé à faire afficher le domaine de Mellecey⁶ dont la vente/ sera suivie immédiatement, de celle d'une centaine d'ouvrées⁷ du/ domaine de Jambles⁸, afin d'être en mesure, plus tôt que plus tard, de/ remplir tous mes engagements, et de me trouver par là débarrassé d'un/ poids qui [mots barrés] commence à me devenir insupportable. veuillez/ donc, cher Cousin, prendre encore un peu de patience, et croyez bien que, de/ toutes les peines que nous ressentons, la plus cuisante pour nous, est de n'avoir/

¹ Catherine Cavin : domestique travaillant au service de la famille de Curley. En 1820, les Niépce avaient souscrit à son profit deux billets formant un total de 3200 francs à un taux annuel de 5% (soit 160 francs). À chaque début d'année, pendant plus de vingt ans – de 1821 à la mort de Nicéphore (1833) mais également au-delà (cf. Lettre d'Isidore à Curley du 6 septembre 1841, BNF) – les Niépce envoyèrent cette somme à Catherine Cavin par l'intermédiaire du cousin de Curley. C'est pourquoi son nom revient très régulièrement dans la correspondance avec Curley.

² Cf. Lettre du 10 février 1832, BNF.

³ Les difficultés financières que rencontrait alors le cousin de Curley n'étaient pas nouvelles. En effet, deux ans auparavant, Nicéphore les évoquait déjà (cf. Lettre du 6 janvier 1831, BNF). Elles résultaient à n'en pas douter des troubles politiques et économiques qui secouaient la France depuis 1830.

⁴ Noter ici l'emploi de « ma ». Nicéphore considérait – à juste titre – qu'il était l'unique inventeur de l'héliographie et s'était associé à Daguerre pour que ce dernier l'aide à perfectionner cette invention. Mais la situation venait de changer : ensemble, les deux hommes avaient mis au point un nouveau procédé (voir plus loin). Ainsi Daguerre était-il en mesure d'écrire, à la même époque : « *Je vous engage bien à penser au moyen qui pourrait accélérer la production de l'image, ce seroit la le complément de n[otre] découverte* » (cf. Lettre de Daguerre à Nicéphore du 23 août 1832, ASR).

⁵ Depuis l'année précédente, les travaux de Nicéphore avaient beaucoup progressés. Lors de la venue de Daguerre en Bourgogne en juin 1832, les deux associés avaient en effet mis au point un nouveau procédé auquel ils avaient donné le nom de physautotype. L'été 1832 avait donc été exclusivement consacré à l'amélioration de cette méthode prometteuse ; Nicéphore avait « physautotypé » avec enthousiasme, secondé par Isidore – qui l'aidait activement depuis 1831. Début 1833, l'aboutissement des recherches entamées par Niépce près de dix-sept ans plus tôt semblait donc tout proche.

⁶ Mellecey, petite commune appartenant au canton de Givry et située à 16 kilomètres au nord-ouest de Saint-Loup-de-Varennes.

⁷ Soit un peu plus de 4 hectares. Cela représentait environ 1/3 du domaine de Jambles.

⁸ Jambles est un village situé à 15 kilomètres à l'ouest de Saint-Loup-de-Varennes. Les Niépce y possédaient des vignobles. Dès 1828, ils cherchèrent à vendre ce domaine afin de rembourser une partie de leurs dettes. Mais la situation économique empêcha la transaction et ce n'est finalement que le 14 février 1842 – soit neuf ans après la mort de Nicéphore – que cette propriété fut vendue.

pu jusqu'ici, vous manifester autrement que par des regrets et l'expression/
de notre vive gratitude, combien nous avons à cœur d'acquitter la plus/
sacrée de toutes les dettes./

. Nous⁹ profitons de la morte saison pour nous mettre à même/
d'opérer aussitôt que le beau temps nous le permettra¹⁰ ; ce qui pour les/
points de vue, ne peut guère avoir lieu avant le mois de mai. au reste,/
nous avons jusque-là, bien de quoi nous occuper, car nous sommes encore//

dépourvus d'appareils indispensables¹¹ ; et il faut qu'au sortir de chez/
l'ouvrier, ils passent dans les mains de mon fils qui peut seul et pour/
cause¹², les disposer convenablement à leur destination. de mon côté, je/
trouve dans ce genre de travail, une diversion dont j'ai grand besoin ; dussé-je,/
par de trompeuses illusions, m'abuser encore¹³ sur une bien triste réalité./
M^r Daguerre¹⁴ fait dans ce moment, un nouveau tableau pour le/
Diorama : c'est une vue de la forêt des Ardènes. ce tableau doit être/
terminé à la fin de mars. mais M^r Daguerre ne s'en tient pas à cela :/
notre affaire l'intéresse trop pour qu'il ne s'en occupe pas sérieusement ;/
aussi passe-t-il dans son laboratoire, tout le temps qu'il ne passe/
plus dans son atelier. nous l'attendons ici, dans le courant du mois/
de mai prochain, pour travailler avec nous à la collection d'un certain/
nombre d'épreuves qui méritent de paraître en public¹⁵./

. Nous espérons, cher Cousin, qu'à votre retour de Paray¹⁶, vous/
vous arrêteriez ici avec la chère Cousine ; ou qu'au moins Jules¹⁷ nous/
donnerait de vive voix de vos nouvelles et de celles de la noce¹⁸. votre/
silence depuis lors, nous étonne et ne peut, quelle qu'en soit la cause, que/
nous affecter beaucoup personnellement, ma femme et moi, nos enfans, qui//

croient la pressentir, verraient avec bien de la peine, que vous eussiez pu prendre le/
change sur le motif qui ne leur a pas permis de répondre à votre aimable et pressante/
invitation. tranquillisez-nous tous là dessus, cher Cousin, et recevez ainsi que/

⁹ Ce « nous » désigne Nicéphore et Isidore qui aidait activement son père dans ses recherches depuis au moins deux ans (cf. Lettre du 24 février 1831, BNF).

¹⁰ Nicéphore mettait en effet à profit les mois d'hiver pour préparer ses produits sensibles en prévision des beaux jours. Quelques jours plus tôt, il avait ainsi écrit sur sa liste des « Substances employées » : « *Le 18 janvier 1833. J'ai terminé l'évaporation du N°1 [essence de lavande]. J'en avais 3 livres et 6 onces à faire évaporer ou 54 onces. J'ai eu en tout une once de résidu ou 1/54 du liquide employé* » (Document de la main de Nicéphore, sans date, ASR). Le résidu d'essence de lavande entrainait dans la composition du physautotype.

¹¹ Il est ici question du matériel nécessaire à la mise en œuvre du physautotype. À l'automne 1832, enthousiasmé par les résultats offerts par le nouveau procédé, Daguerre s'était consacré à l'amélioration de l'optique de la chambre noire : « *j'ai fait une nouvelle combinaison qui est tellement préférable, que j'ai mis tous mes autres verres de côté (...) un achromatique à deux verres qui réunis et collés ensembles [sic] n'en forment plus qu'un de courbure périscopique (...) La netteté qui en résulte est telle qu'elle surpasse tout ce que nous avons obtenues [sic] même par le contact des (29) [gravures]. Je me suis empressé de vous en faire un semblable* » (cf. Lettre de Daguerre à Nicéphore du 3 octobre 1832, ASR). Le peintre envoya finalement cet objectif le 18 décembre 1832 en même temps qu'une série de verres dépolis commandés par Nicéphore. Il semblerait que ce dernier ait également fait appel, début 1833, à des ouvriers bourguignons pour obtenir d'autres éléments dont il avait besoin pour ses essais.

¹² Souligné par Nicéphore, ce « *et pour cause* » vise à insister sur le fait que seul Isidore pouvait assembler les appareils en question car il connaissait le secret de la découverte de son père tandis que les ouvriers qui les fabriquaient ne savaient rien de l'utilisation à laquelle ces instruments étaient destinés.

¹³ Référence à l'échec cuisant des travaux chimériques de Claude qui ne débouchèrent jamais sur aucun résultat concret.

¹⁴ Louis Jacques Mandé Daguerre (1787-1851), peintre, opticien et directeur du Diorama.

¹⁵ Cette dernière phrase nous livre une information inédite de première importance : les deux associés prévoyaient de se revoir au printemps 1833 afin de réaliser ensemble des épreuves pouvant accompagner l'annonce de leur découverte. Ce projet avait du être formé lors du précédent séjour du peintre en Bourgogne au mois de novembre 1832 car on n'en trouve nulle trace dans la correspondance. En revanche, au vu de cette information, un paragraphe de l'une des dernières lettres de Daguerre prend un nouveau sens : « *il m'est impossible de vous dire quand je pourrai aller vous rejoindre. Les affaires ici vont si mal (...) D'un autre côté les arts en général ont le même sort ; je ne vois pas, si cela continue, que nous puissions avec avantage mettre notre découverte au jour cette année, au moins à Paris. Mais comme il nous faut de toutes manières une certaine quantité d'épreuves, nous ne devons pas négliger notre travail* » (cf. Lettre de Daguerre à Nicéphore du 19 avril 1833, ASR). En juin 1833, Daguerre abandonnera l'idée de venir en Bourgogne avant plusieurs mois. Nicéphore, quant à lui, décédera brutalement le 5 juillet suivant. Isidore reprendra la place de son père dans l'association avec Daguerre mais le physautotype ne sera pas dévoilé et les travaux n'aboutiront finalement qu'en 1839 avec la divulgation du daguerréotype.

¹⁶ Paray-le-Monial, à environ 120 kilomètres au sud-ouest de Nuits-Saint-Georges (où vivaient Alexandre du Bard de Curley et son épouse).

¹⁷ Jules Jean Baptiste du Bard de Curley (1809-1892), le fils cadet d'Alexandre du Bard de Curley.

¹⁸ Alexandre Philibert Joseph (le fils aîné d'Alexandre du Bard de Curley) venait en effet d'épouser, à Paray-le-Monial, Madeleine Antoinette de Guillermin (cf. BM p.1077).

la chère Cousine, l'assurance accoutumée de nos sentimens les plus affectueux./
mille tendres amitiés à Jules de notre part, et donnez-nous je vous prie/
des nouvelles du Cousin de Ternant¹⁹./

://: J.N. Niépce

://: Monsieur,/br/>Monsieur de Curley, prop^{te}/br/>. à Nuits ./

<Cachets postaux>
CHÂLONS-SUR-SAÔNE (70) – 12 FEVR. 1833
NUITS (20) – 13 FEVR. 1833

<D'une autre main>
Mouvement perpétuel

¹⁹ Philibert Jean du Bard de Ternant (1753-1833) : frère aîné d'Alexandre du Bard de Curley et cousin issu de germain de Nicéphore et Claude Niépce.